

<http://www.cpalb.fr/la-qualite-ecologique-du-lac-du>



Date de mise en ligne : samedi 31 août 2013

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Bassin chambérien : La lutte contre les pollutions est un enjeu majeur du CISALB

Article tiré du [Dauphiné Libéré](#) du vendredi 30 août 2013 - page 13

La qualité écologique du lac du Bourget fait l'unanimité

<dl class='spip_document_1232 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;'>

Le lac du Bourget en Savoie Le lac du Bourget en Savoie

Avec une transparence estivale de 3,4 mètres (e11e était de 2,8 m en 2006), une teneur en phosphates se maintenant à 10 µg/L (20 µg/L en 2006), une baisse de la teneur en chlorophylle A (10 µg/L), le lac du Bourget a retrouvé une qualité écologique faisant l'unanimité auprès des touristes, des riverains, et le bonheur des pêcheurs professionnels comme en témoignent les 67 tonnes de lavarets sorties au cours de l'année 2012.

Vendredi dernier, Michel Dantin, Robert Aguetaz et Renaud Jalinoux, respectivement président, vice-président et directeur du Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb), sont revenus sur les actions majeures entreprises depuis deux ans dans le cadre du contrat de lac 2011-2017 avant de présenter quelques-uns des grands travaux inscrits au programme des prochaines années.

Les rejets toxiques ont diminué de 60%.

Dans le domaine de la lutte contre les pollutions et le rejet de substances toxiques, les efforts de sensibilisation et de mise en conformité vont se poursuivre en direction des entreprises sachant qu'à ce jour 250 d'entre elles ont déjà bénéficié de 13,5 millions d'euros d'aides et de subventions.

La participation de 32 communes du bassin-versant à l'opération "zéro pesticide" a permis de réduire de 60 % le rejet en substances toxiques.

Enfin, l'agriculture, notamment les viticulteurs ont fait de gros efforts pour limiter les rejets issus du rinçage des matériels de traitement.

Parmi les gros chantiers en cours, la communauté d'agglomération du lac du Bourget s'est engagée au printemps à reconquérir la partie terminale du Tillet. Cette opération achevée va stopper définitivement le flux des PCB (polychlorobiphényles) dans le lac.

Création de sites de stockage des eaux de ruissellement, curage des ports

À court terme, deux autres gros chantiers vont démarrer. La création de sites de stockage des eaux en amont des stations d'épuration de Chambéry et d'Aix-les-Bains (capacité de 10000 à 13000 m³ pour un coût d'environ 20 millions d'Euros/ bassin). Ces bassins de rétention vont empêcher les eaux de ruissellement en cas de fortes pluies de rejoindre directement le lac. Le deuxième devrait débuter à l'automne et consistera au curage des ports (6 mois de travaux, 30 bassins au total pour un enlèvement de 30000 à 40000 m³ de sédiments).

À terme également, et dans le cadre de la protection et la gestion de la réserve naturelle en eau, les efforts vont porter sur la protection des zones humides et des études pour la réalisation de retenues sur les flancs du massif de l'Épine.

G.J.

Pour en savoir plus

Contrat de bassin-versant sur : www.naturellemern-en-action.com

Jeu en ligne dédié aux lacs sur : www.lake-adventures.com